

COMPTE RENDU

CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 06 04 2022

L'an deux mille vingt deux et le six avril, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Bernard PACCIANUS 1^{er} Adjoint délégué aux finances.

Membres afférents au Conseil Municipal : 15

Membres présents : 11

Qui ont pris part à la délibération : 14 (13 pour le CA)

Étaient présents : M Bernard PACCIANUS, Mme Régine BANTREIL, M Claude COMMES, Mme Christelle OGOZALY, Mme Maryse CHARVIEUX, M Vincent MANUGUERRA, M Nicolas BENNES, M Gilles COSTE, Mme Elodie GIRAULT, Mme Laurence DJERROUD, M Fabrice CAUMEIL,

Absents ayant donné procuration :

M Pierre TAURINYA a donné procuration à Mme Régine BANTREIL

Mme Jessica QUIEF a donné procuration à Mme Elodie GIRAULT

Mme Laetitia ALCON a donné procuration à Monsieur Bernard PACCIANUS

Absents excusés : M Marc MALAVAUD

Secrétaire de séance : M Fabrice CAUMEIL

La règle du quorum étant respectée, séance est ouverte à 18h38

M PACCIANUS informe l'assemblée de l'absence de M le maire pour cause de maladie, il rappelle que sa délégation aux finances lui permet d'assurer la présidence la séance.

M le 1^{er} Adjoint rappelle que le compte rendu de la séance du 23 mars 2022 a été communiqué par mail à tous les conseillers municipaux. Aucune observation n'est formulée.

Le compte rendu de la séance du 23 mars 2022 est validé à l'unanimité des membres votants et représentés.

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2021.

Le conseil municipal,

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2021 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que toutes les opérations ont été correctement effectuées,

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 01.01.2021 au 31.12.2021 y compris celles relatives à la journée complémentaire,

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

D-Solde d'exécution d'investissement	
solde reporté en 2020 -34 840,77	
D001 (besoin de financement)	
R001(excédent de financement)	176 889,74 €
E-Solde des restes à réaliser	
Besoin de financement	-58 258,69 €
Excédent de financement	
Besoin de financement BP2020 F=D+E	0,00 €
AFFECTATION = C (G +H)	
1/ Affectation en reserves R1068 en investissement	
G = au minimum couverture du besoin de financement F	100 000,00 €
2/ H Report en fonctionnement R002	136 393,17 €

Excédent de fonctionnement de 236 393.17€ à répartir comme suit :

R002 : 136 393.17€

1068 : 100 000.00

Excédent d'investissement de 176 889.74€ à inscrire au chapitre R001 et couvrant le déficit des RAR

le conseil municipal oui l'exposé du 1^{er} Adjoint et après en avoir délibéré

Approuve, selon le vote suivant : *pour 12*

Contre 0

Abstention 2

l'affectation du résultat 2021 sur le BP2022 tel que présenté ci-dessus.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS

L'ordre du jour étant épuisé , M Bernard PACCIANUS, lève la séance à 19h26.

Le secrétaire de séance

Brouilla le 06 avril 2022